



**Le 27 octobre 2009**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### ***Le Parc national de La Réunion s'engage dans un partenariat avec la Commune de Sainte Rose***

La création du Parc national de La Réunion et la candidature de La Réunion au Patrimoine Mondial marquent la reconnaissance du caractère exceptionnel de nombreuses régions de l'île, telles que le Volcan, et les Cirques. Soucieux de leur mise en valeur cohérente, le Parc national de La Réunion souhaite développer des partenariats et soutenir les acteurs locaux directement concernés, notamment les communes.

La charte du Parc, en cours d'élaboration, devrait répondre à cet objectif. La phase diagnostic a d'ores et déjà naturellement révélé que le massif de la Fournaise doit faire l'objet d'une attention particulière. En proposant une découverte originale du volcan, le Schéma d'interprétation et de valorisation éco-touristique du Massif de La Fournaise (SIVE), réalisé en 2006 par l'Office National des Forêts, s'appuie sur les potentialités naturelles et sur le patrimoine culturel des communes concernées, dont Sainte Rose « entre mer et volcan ». Le Parc et la commune, en cohérence avec ce schéma, souhaitent proposer une approche différenciée du Volcan. En s'appuyant sur le concept d'interprétation, la démarche vise à révéler le patrimoine et les enjeux qui lui sont associés par l'éveil des sens et l'émotion.

Identifié dans le SIVE du Volcan comme relais d'interprétation, Piton Sainte-Rose, à l'entrée de la route des laves et du Cœur du Parc, proposera au visiteur un point de départ significatif de son itinéraire dans le monde du volcanisme actif littoral. Ce bourg, « village créole », est, en effet, un pôle touristique majeur, identifié par la commune de Sainte Rose pour son histoire fortement liée à celle du Volcan, comme en témoigne l'église de Notre Dame des Laves et la proximité des coulées de 1977.

L'ancienne gendarmerie, elle aussi ennoyée par les laves, est un bâtiment communal idéalement placé en face de l'église pour devenir le relais de Territoire de la Commune, à la fois offre touristique et point d'information du Parc national, complémentaire au relais de Saint Philippe, à l'autre extrémité de la route des laves.

C'est dans ce cadre que le Parc national et la commune de Sainte Rose, sans attendre la finalisation de la Charte du Parc, ont décidé d'établir un partenariat, dans le respect de leurs compétences respectives.

Cette coopération vise à :

- soutenir la candidature de La Réunion au Patrimoine Mondial,
- construire ensemble la première Charte du Parc national,
- enrichir globalement l'offre de découverte du volcan par le littoral et rééquilibrer ainsi l'offre touristique sur le territoire,
- réaliser des actions de sensibilisation et d'information auprès du public dans une logique d'interprétation et de valorisation éco-touristique.

Au delà du partenariat global ainsi défini et signé aujourd'hui dans une convention-cadre, une action concrète s'engage déjà par un appui technique et financier du Parc pour les études de maîtrise d'œuvre relatives à la réalisation du relais de territoire à Piton Sainte-Rose. Équipement structurant pour le bourg, cette infrastructure permettra de répondre à la demande d'information touristique et de mettre en valeur le Patrimoine de Sainte Rose.

### **Programme:**

**14H 15H00 : Conférence de presse à Piton Sainte Rose - ancienne gendarmerie  
(face à l'église Notre Dame des Laves)  
Signature d'une convention de partenariat entre le Parc national et  
la commune de Sainte Rose**

### **Contacts :**

#### **Parc national de La Réunion:**

##### **Chargée de la charte pour l'Est**

Ingrid Fontaine : Tel : 0262 56 13 14 – GSM : 0692 27 59 90

##### **Responsable du service Communication et Pédagogie**

Marie – Jorge FABIEN : Tel 0262 90 16 85 – GSM : 0692 321 90 34

#### **Commune de Sainte Rose :**

##### **Responsable du service Aménagement**

Bertrand AVICE : Tel 0262 47 18 20 – GSM 0692 66 25 66

